

## PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

<u>1.1 Sections connexes</u>	.1	Section 01 00 10 – Instructions générales.
	.2	Section 01 33 00 – Documents/Échantillons à soumettre.
	.3	Section 01 35 29.06 – Santé et sécurité.
	.4	Section 01 74 21 – Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.
	.5	Section 01 91 13 – Mise en service (MS) – Exigences générales.
	.6	Section 21 05 01 – Mécanique – Exigences générales concernant les résultats des travaux.
<u>1.2 Assurance de la qualité</u>	.1	Santé et sécurité
	.1	Prendre les mesures nécessaires en matière de santé et de sécurité en construction conformément à la section 01 35 29.06 - Santé et sécurité.
<u>1.3 Documents/Échantillons à soumettre</u>	.1	Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 – Documents/Échantillons à soumettre et à la section 21 05 01 – Mécanique – Exigences générales concernant les résultats des travaux.
	.2	Soumettre des fiches techniques pour les éléments mentionnés ci-après :
	.1	les portes de visite.
<u>1.4 Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux</u>	.1	Fournir les instructions relatives à l'entretien et les incorporer au manuel prescrit à la section 01 78 00 - Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux.

- 
- |   |    |   |
|---|----|---|
| 1.5 Gestion et élimination des déchets    | .1 | Trier et recycler les déchets conformément à la section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition et à la section 21 05 01 – Mécanique – Exigences générales concernant les résultats des travaux. |
| 1.6 Transport, entreposage et manutention | .1 | Lors de la livraison des matériaux sur le chantier, respecter les prescriptions de la section 01 00 10 – Instructions générales et de la section 21 05 01 – Mécanique – Exigences générales concernant les résultats des travaux. |

## PARTIE 2 - PRODUITS

- |                      |    |   |
|----------------------|----|---|
| 2.1 Portes de visite | .1 | Dimensions : à moins d'indications contraires, les portes de visite doivent avoir les dimensions minimales indiquées ci-après.<br>.1 450 mm x 450 mm.                             |
|                      | .2 | Caractéristiques de fabrication : coins arrondis pour plus de sécurité, charnières dissimulées, verrouillage à tournevis, bandes d'ancrage, possibilité d'ouverture à 180 degrés. |
|                      | .3 | Matériaux de fabrication<br>.1 En acier revêtu d'une couche de primaire.  |

## PARTIE 3 - EXÉCUTION

- |                 |    |  |
|-----------------|----|--|
| 3.1 Emplacement | .1 | Monter les portes de visite en des points du réseau où l'on pourra bien voir les appareils et y avoir accès aux fins d'exploitation, d'inspection, de réglage et d'entretien sans l'aide d'outils spéciaux.<br>.1 L'Entrepreneur doit démontrer que l'entretien des dispositifs peut se faire sans problème. |
|-----------------|----|--|

FIN DE SECTION